

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES



Antony

1 place A. Mounié

92160 ANTONY

Tel: 01 42 37 09 41

La rentrée  
2023-2024

Mode d'emploi

## La rentrée comprend deux formalités

1. L'adhésion à l'association
2. L'inscription aux activités

## Deux modalités sont proposées

1. Par Internet **A PRIVILEGIER**
2. Par courrier postal **NON PRIORITAIRE**

Contact : [avf@avfantony.com](mailto:avf@avfantony.com)

Site Internet : [avfantony.com](http://avfantony.com)

### Dates d'ouverture pour accéder au serveur

**1<sup>e</sup> : du jeudi 15 juin 2023 à 9h jusqu'au lundi 4 septembre à 23h**

Réservée aux adhérents bénévoles et aux Nouveaux Adhérents et ouverte à tous pour la randonnée pédestre, marche nordique, bungy pump, cyclo découverte

**2<sup>e</sup> : dès le mardi 5 septembre 2023 à 15h**

Pour tous et toutes les activités

Site sécurisé paiement uniquement par **carte bancaire**.

Se connecter sur le site AVF Antony <http://avfantony.com> pour pouvoir prendre connaissances des différentes activités.

Pour accéder aux inscriptions, utiliser le lien suivant :

<https://www.billetweb.fr/avf-activites-2023-2024> ,  
ou scanner le QR code

Explication détaillée dans la notice « pas à pas »

<http://avfantony.com/rentree-2023-2024.pdf>



➤ **1e étape : adhésion et Inscription aux activités**

- Cliquer sur « **Adhésion 2023-2024** » (obligatoire)  
Choisir la quantité, selon que vous êtes en individuel ou en couple
- Poursuivre en choisissant une **catégorie d'activités**
- Puis une ou plusieurs activités dans la catégorie choisie
- Répéter cette étape si nécessaire pour d'autres catégories

➤ **2e étape : validation et paiement par CB**

Pour valider l'inscription, descendre en bas de page et cliquer sur le bouton « **Inscription** »

Suivre les instructions et renseigner les informations demandées.

Un reçu est envoyé par mail.

**PAR COURRIER POSTAL**

**NON PRIORITAIRE**

Adressez votre dossier complet à l'Accueil de  
**AVF ANTONY**  
**1 Place Auguste Mounié – 92160 ANTONY**

Les dossiers seront traités à partir du jeudi 7 septembre 2023

### **Composition du dossier**

- Le bulletin d'adhésion à l'Association complété et signé.
- Le/les bulletins d'inscription aux activités.
- Votre certificat médical pour les activités concernées.
- Un seul chèque, libellé à l'ordre de AVF Antony, groupant l'adhésion annuelle et le montant total des inscriptions aux activités demandées.

*Nota : Les formulaires sont à disposition dans les présentoirs devant la permanence 1 Place Auguste Mounié à partir de mi-juillet ou à télécharger sur le site AVF Antony*

<http://avfantony.com>

### **TRES IMPORTANT**

- **Bien lire « Les Précisions » en page 4 ...**

**Aucune inscription possible par téléphone**

## PRECISIONS IMPORTANTES

### Tarif en vigueur pour 2023-2024

- Le montant de l'adhésion 2023-2024 à l'AVF Antony s'élève à 20 € par adhérent.
- **L'adhésion est obligatoire, annuelle, ferme et non remboursable**
- Des frais d'inscription sont demandés pour la plupart des activités (cf. bulletins d'inscriptions aux activités)

### Activités contingentées – limitation

Un adhérent ne peut s'inscrire qu'à **trois activités contingentées** maximum et à un seul créneau au sein de chacune (exception pour le bridge).

*ex. Aquarelle, tricot, conversation linguistique, yoga, etc.*

### Activités contingentées – liste d'attente

Lorsque l'atelier est complet, l'adhérent pourra s'inscrire en liste d'attente. Si une place se libère la première personne en liste d'attente recevra un mail l'invitant à régler son inscription rapidement.

### Début des activités en salle

**Se reporter aux bulletins d'inscription pour chaque activité**

### Permanence

Réouverture le **MARDI 5 SEPTEMBRE** de **15h à 18h, en salle Lasson** (place du marché) à titre exceptionnel aux inscriptions en présentiel pour les personnes rencontrant des difficultés informatiques.

A partir du **MERCREDI 6 septembre**, aux lieux et horaires habituels des permanences consultables sur notre site et dans la brochure.

### Forum des Associations : 2 et 3 septembre 2023

Bienvenue à tous pour s'informer et échanger.  
Seuls les **nouveaux adhérents** peuvent adhérer et s'inscrire aux activités lors du Forum.